

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 21/12/2020

SLO

ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_174-DE

2019 Rapport

sur la situation du Grand Albigeois
en matière de

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

www.grand-albigeois.fr

Sommaire

ÉDITORIAL	3
CADRE RÉGLEMENTAIRE DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
NOS OUTILS DE PILOTAGE POUR AGIR	6
NOS ACTIONS ET NOS PERSPECTIVES	7
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	8
» Développer l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle.....	8
» Optimiser les consommations énergétiques des équipements et bâtiments communautaires.....	11
» Rénover le parc d'éclairage public.....	12
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES RESSOURCES ET DES MILIEUX	13
» Une démarche d'économie circulaire engagée	13
» Une gestion responsable et une valorisation des ressources naturelles.....	15
PROMOTION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS	16
» Le projet de rénovation urbaine <i>Cantepau demain</i>	16
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS	18
» Répondre à la diversité des besoins en logement	18
» Soutenir la rénovation énergétique du parc de logements	18
» Renforcer l'attractivité résidentielle du centre-ville d'Albi.....	19
» Amélioration des services aux publics.....	20
DÉVELOPPEMENT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	21
» Développer l'innovation issue des entreprises albigeoises.....	21
» Anticiper les besoins et accompagner les entreprises en matière de numérisation des activités économiques.....	21
» Démarche d'économie sociale et solidaire.....	22
DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET RESPONSABLES DE LA COLLECTIVITÉ	23
» Encourager les déplacements domicile-travail à vélo	23
» Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés.....	23
» Développer la dématérialisation	24
» Améliorer le travail collaboratif.....	24
» Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	24
» Favoriser l'implication des citoyens et sensibiliser aux enjeux de transition écologique.....	25
ANNEXE 1 : CARTE D'IDENTITE DE L'AGGLOMERATION DU GRAND ALBIGEOIS	27
ANNEXE 2 : LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	28

Éditorial

Depuis sa création, le territoire du Grand Albigeois a fait du développement durable une priorité. Aujourd'hui, la transition énergétique et la préservation de l'Environnement font partie de nos vies et se déclinent de façon opérationnelle au travers de nombreuses politiques publiques et compétences de l'Agglo : réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments et transports, lutte contre le changement climatique, préservation des espaces naturels et des ressources... Mais il convient également de souligner que le développement durable, c'est aussi la cohésion sociale et l'épanouissement des êtres humains dans une dynamique de mieux vivre ensemble. Dans les années à venir, des projets structurants vont permettre à l'Agglo de progresser sur les nouvelles formes d'habitat et d'accès aux services publics.

Au-delà de notre action directe au travers de nos compétences, notre ambition est bien de favoriser la mise en place d'une dynamique territoriale en faveur du développement durable et de répondre à l'ensemble des enjeux : sociaux et sociétaux, environnementaux, économiques. Toute initiative sera bonne à prendre dans le but de faire mieux et de dérouler un programme permettant d'être au rendez-vous des enjeux de cette mandature 2020-2026.

De nombreux outils vont nous y aider et en particulier le déploiement du Contrat de Transition Écologique du Grand Albigeois. Mais au-delà d'un outil, il faudra réussir à réunir toutes les forces vives du territoire de l'Agglo (citoyens, élus, associations et entreprises) pour répondre aux défis qui se présentent à nous.

Dans cette perspective, le rapport annuel sur la situation du développement durable apportera un éclairage sur le suivi de nos engagements et actions, permettra de valoriser les efforts entrepris par la collectivité au travers des différents outils déployés et de mobiliser les parties prenantes pour relever les actions à venir.

Bonne lecture à tous.

Camille DEMAZURE

*Vice-président délégué au Développement durable,
à la Biodiversité et à la Maîtrise énergétique*

Cadre réglementaire du rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable

La promotion du développement durable dans les politiques publiques est inscrite dans la charte de l'environnement adoptée en 2005, qui précise : « *Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.* »

Le décret du 17 juin 2011 issu de la loi Grenelle 2 prévoit que les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants élaborent un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Les 5 finalités du développement durable

- » Lutte contre le changement climatique
- » Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- » Promotion de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations
- » Amélioration de la qualité de vie et de l'épanouissement de tous les êtres humains
- » Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

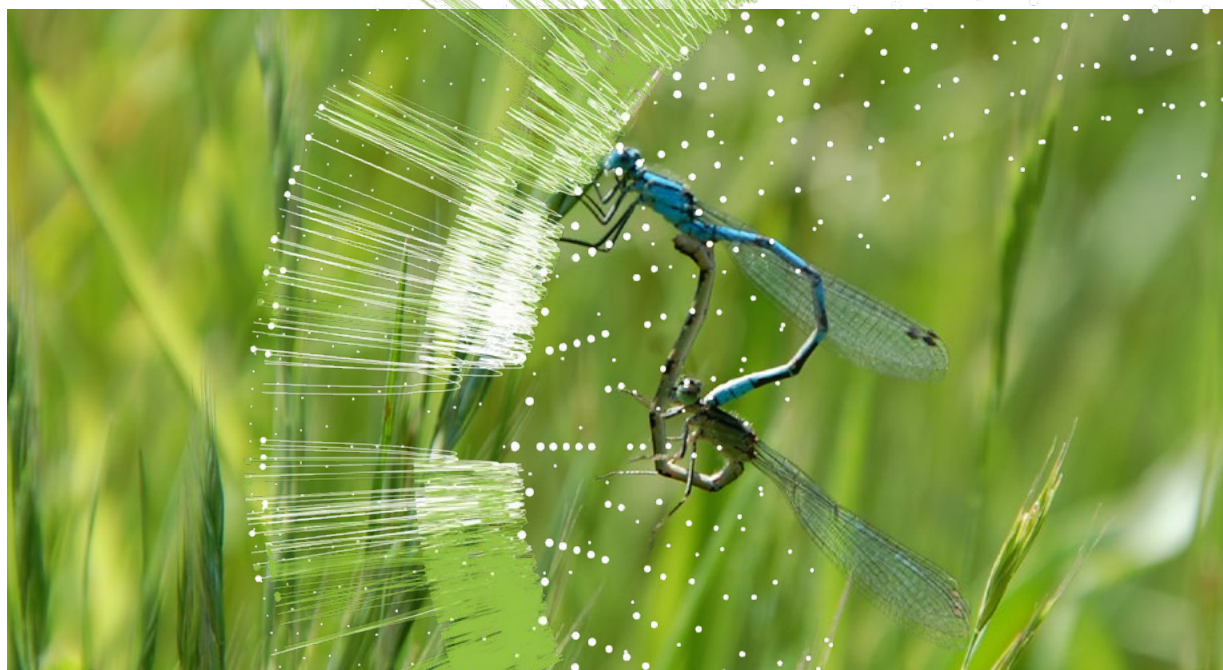


Opération compostage des déchets à l'école de Terssac

Il comporte à la fois :

- » le bilan des politiques publiques, orientations et programmes que la collectivité met en œuvre sur le territoire,
- » le bilan des actions conduites au titre de la gestion de son patrimoine, de son fonctionnement et de ses activités internes.

Ce rapport, présenté au moment du débat d'orientation budgétaire, permet aux élus de justifier leurs choix au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable.



LES PRINCIPALES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

› La loi dite « Grenelle I » du 3 août 2009

Des engagements chiffrés sont pris sur le climat, les bâtiments, l'énergie, les déchets et la biodiversité à différents horizons.

› La loi dite « Grenelle II » du 11 juillet 2011

Elle complète et territorialise la loi dite « Grenelle I ». Elle instaure notamment la mise en œuvre des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), des plans climat-énergie territoriaux (PCET) et l'obligation de réaliser des bilans carbone pour certains types d'établissements privés et publics.

› La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015

Cette loi doit permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le changement climatique et de renforcer son indépendance énergétique grâce à une série de mesures portant notamment sur la rénovation des bâtiments, le développement des transports propres, la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire, le développement des énergies renouvelables, le renforcement de la sûreté nucléaire et la simplification des procédures.

Nos outils de pilotage pour agir

Deux outils complémentaires permettent de planifier et d'animer la dynamique d'action du Grand Albigeois en matière de transition écologique et énergétique sur les prochaines années : **le plan climat air énergie territorial et le contrat de transition écologique**.

Principalement orientés sur des problématiques environnementales, ils intègrent également des aspects économiques et sociaux, complémentaires les uns des autres pour assurer une véritable transition sur le territoire.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : un outil de planification à long terme

Le PCAET du Grand Albigeois est en cours d'élaboration, il succèdera au Plan Climat Énergie Territorial approuvé en 2013. Relevant d'une obligation réglementaire, cet outil de planification devrait être soumis à validation courant 2021.

Son programme d'actions, établi sur 6 ans, s'articule autour de 5 axes stratégiques visant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation du territoire à ces changements :

1. Faire de l'agglomération albigeoise un territoire économe en ressources
2. Relocaliser la production d'énergie
3. Développer une mobilité durable
4. Préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants
5. Coordonner et accompagner la transition énergie-climat sur le territoire

Les actions inscrites au PCAET visent le développement de la production d'énergies renouvelables, le développement de l'économie circulaire, ou encore l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat et du patrimoine non résidentiel.

Le programme d'actions intègre également des projets visant à diminuer les déplacements sur le territoire en revitalisant les centres-bourgs, à favoriser les mobilités douces et les transports collectifs et à optimiser les modes de motorisation écologiques.

Dans un objectif d'améliorer le cadre de vie et la rési-

lience du territoire, des actions sont mises en œuvre pour assurer une gestion durable des ressources en eau, le développement du potentiel de séquestration carbone des sols, un développement de la production agricole locale et la préservation de la biodiversité.

Enfin, un développement de modes de gouvernance participative sur la transition écologique et énergétique du territoire est recherché.

Le Contrat de Transition Écologique (CTE) : une démarche volontaire

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les territoires, les CTE ont vocation à associer collectivités, entreprises et associations pour traduire l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international.

Le Grand Albigeois a souhaité s'inscrire dans cette démarche et a ainsi été retenu à l'appel à projets du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Signé en décembre 2019 pour une durée de 3 ans, le CTE vient compléter l'action du PCAET pour les acteurs du territoire et renforcer la dynamique d'actions en faveur de la transition écologique.

Il intègre à l'heure actuelle 23 actions portées par l'Agglo et 12 partenaires publics et privés (chambres consulaires, entreprises, fédération professionnelle, bailleur social, universités...) autour de l'énergie, des mobilités et de la gestion durable des ressources.

Ce contrat permet de valoriser les projets de l'Agglo, mais également de faire émerger de nouvelles actions portées par les acteurs locaux, notamment privés. Il crée ainsi un lien entre l'économie et l'écologie, démontrant que la transition écologique peut être un levier de développement pour le territoire.

Afin de poursuivre la dynamique impulsée, le recrutement d'un chargé de mission est prévu en 2021 pour animer le CTE. Ainsi, la collectivité se dotera de moyens humains supplémentaires pour développer le réseau des partenaires, accentuer la mobilisation des citoyens et des entreprises, créer des synergies sur le territoire et enrichir le programme d'actions sur la transition écologique.





Nos actions et nos perspectives

Lutte contre le changement climatique

DÉVELOPPER L'OFFRE DE MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Les transports urbains, l'allié principal des nouvelles mobilités

Équipements, itinéraires, services : le réseau de transports urbains est en constante évolution pour s'adapter, anticiper les besoins et séduire de nouveaux usagers. Plus de 1,6 million de voyageurs en 2019, soit une augmentation de la fréquentation de 45% depuis 2014.



Indicateur PCET	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fréquentation annuelle transports urbains	1 200 000	1 300 000	1 350 000	1 350 000	1 450 000	1 550 000	1 650 000

En 2019, l'offre a évolué afin de répondre aux attentes des usagers, améliorer la lisibilité du réseau, renforcer l'information voyageurs et favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits aux entrées d'agglomération.

Un nouveau système billettique

Un nouveau système billettique a été déployé en 2019. Il s'appuie sur une technologie innovante : infrastructure simplifiée, équipements standards et transmissions des données « en temps réel » (fréquentation, recettes). Tous les véhicules ont été équipés. La carte Pastel a été maintenue et la grille tarifaire reste inchangée. Il est désormais possible de recharger sa carte Pastel en ligne via internet.

L'information voyageurs étendue

Le service d'alertes SMS gratuit compte désormais plus de 1 000 abonnés. Ce service permet aux usagers d'être

informés en temps réel de toute perturbation sur la ou les lignes de bus qu'ils ont pour habitude d'emprunter. Il permet aussi d'être alerté lorsque son solde de voyages sur sa carte est inférieur à 5.



15 bornes d'informations voyageurs

au sol sur les arrêts les plus fréquentés permettent d'informer l'usager en temps réel du prochain passage des bus, du retard éventuel et de toute information relative à l'état du réseau.

Le service de calculateur d'itinéraire sur smartphone :

Google Maps permet de connaître le temps d'attente à l'arrêt et de préparer son déplacement (arrêt de bus le plus proche, ligne(s) de bus à emprunter, horaires de passage, temps de parcours).

L'acquisition de deux bus hybrides

Les bus réceptionnés en 2019 intègrent un dispositif automatique de démarrage/arrêt du moteur par le déploiement de la technologie d'hybridation légère qui permet les fonctions de stop & start. En complément de l'économie réalisée en termes de consommation carburant, les bénéfices de ce type de technologie reposent sur la diminution des émissions polluantes et du niveau sonore du véhicule durant toutes les phases d'arrêt et d'immobilisation du véhicule.

Pour l'acquisition de ces deux bus la collectivité a bénéficié du soutien financier de l'État dans le cadre de l'appel à projets TEPCV.

Le vélo, une réelle alternative à la voiture

Sur le territoire albigeois, le déplacement à vélo constitue une alternative crédible à l'usage de la voiture sur des distances inférieures à 10 km. Depuis 2013 et l'aménagement du schéma directeur cyclable, les aménagements en faveur des déplacements cyclables ont augmenté de 19% pour atteindre 108 km en 2019 dont 23,5 km de pistes cyclables.



Nouveaux bus équipés des fonctions stop&start

Indicateur PCET	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire d'aménagements cyclables	87 671	92 404	97 622	101 620	106 525	108 224	108 734
(Ref 2010 : 78 450 ml)	+11% / 2010	+17% / 2010	+ 24% / 2010	+29% / 2010	+35% / 2010	+38% / 2010	+38% / 2010



Aménagement d'une voie cyclable le long de la rocade d'Albi

En parallèle, l'Agglo intensifie son action sur les services vélos pour laquelle elle a été déclarée lauréate de l'appel à projets « Vélo & territoires » en 2019. Elle va, dans ce cadre, pouvoir bénéficier de moyens supplémentaires.

De nouvelles infrastructures ont été aménagées en 2019

La collectivité poursuit la création de grands itinéraires cyclables à l'échelle de son territoire et notamment le long de la rocade d'Albi :

- Aménagement d'un itinéraire cyclable de 3,5 km entre l'échangeur de la route de Castres et celui de Caussels. Engagés en 2018, les travaux se sont poursuivis en 2019, entre la rue de la Rachoune et l'avenue Teyssier. Fin du chantier prévue en 2021 ;
- Nouvelle voie piétonne et cyclable long de la rocade, entre le chemin du Gô et la rue des Trois-Tarn à Albi. À la fois liaison entre les quartiers de la Renaudie et de la Mouline-Le Gô et trait d'union avec les aménagements existants pour créer une connexion entre les communes de Saint-Juéry, Albi et Lescure d'Albigeois.

De nouveaux services vélo ont été mis en place en 2019



La collectivité expérimente et développe depuis plusieurs années une offre de services vélo : Bourse aux vélos d'occasion, prêt de vélos aux étudiants, vélo-école avec pour objectifs de faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains, de nouveaux services sont mis en place.

Indicateurs :

- » 90 stagiaires à la vélo-école en 2019
- » 10 VAE en prêt pour les agents de la collectivité
- » 70 Cyclo mis à disposition sur différents sites d'enseignement supérieur
- » 24 consignes à vélos sécurisées sur les parkings relais
- » 215 vélos vendus lors de la Bourse aux vélos



Le campus de l'école des Mines doté en Cyclo

20 vélos pour les étudiants d'IMT Mines Albi

Depuis 2015, l'Agglo développe en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur un service de prêt de vélos pour encourager les étudiants à se déplacer autrement. 30 vélos sont à disposition à l'université Champollion et 20 vélos sur le campus de Fonlabour. Au sein d'IMT Mines Albi, qui compte près de 1 000 étudiants, l'usage du vélo est favorisé grâce notamment aux actions de l'association VEMAC qui gère déjà un service de prêt de vélos. En 2019, l'Agglo a décidé de renforcer le dispositif de prêt existant, en mettant à disposition 20 vélos Cyclo.



Nouvelles consignes à vélo installées sur le P+R de Caussels

Installation de consignes à vélos individuelles sécurisées

En mai 2019, une enquête réalisée auprès des usagers des parcs relais/covoiturage du territoire (Caussels et Le Séquestre) a révélé qu'une part importante des usagers interrogés habitait dans les quartiers avoisinants ou sur une commune limitrophe, à une distance qui pourrait être effectuée à vélo.

Ces deux parkings présentant un potentiel intermodal vélo/covoiturage ou vélo/transports urbains intéressant, l'Agglo y a installé les 24 premières consignes à vélo individuelles. Elles permettent de stationner son vélo dans un box fermé, à l'abri, dans lequel il est également possible de déposer son casque. Ce service est gratuit.



Opération réalisée avec le soutien financier du programme Alvéole.

PERSPECTIVES

- » **Pôle d'échange multimodal** : une étude de faisabilité est en cours. La création d'un pôle d'échange en gare d'Albi-Ville permettra de favoriser les intermodalités entre les transports collectifs, la marche et le vélo et d'améliorer les coordinations entre les réseaux de transport ferroviaire, interurbain et urbain.
- » **Développer l'offre de service des transports urbains** : améliorer l'information voyageurs, développer l'offre de transport à la demande dans les secteurs peu dense, favoriser la mobilité partagée (covoiturage et autopartage) dans les secteurs moins bien desservis par les transports collectifs.
- » **Étendre le réseau cyclable et l'offre de services vélo** : révision du schéma directeur cyclable début 2021 afin de le faire évoluer et d'être en capacité de répondre à l'objectif fixé dans le plan de déplacements urbains d'augmenter la part modale du vélo de 50% à l'horizon 2027, soit 5,8%, et tendre vers l'objectif de 9% fixé dans le plan vélo national. Élargir l'offre de services vélos vers les entreprises et les centres sociaux.

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

STEP de la Madeleine

L'année 2019 a été marquée par la mise en service d'une unité de traitement du biogaz produit à la station d'épuration Albi-Madeleine.

La conception de la station de traitement Albi-Madeleine a été orientée dès sa construction vers une maîtrise et une valorisation optimales de l'énergie et des ressources naturelles utilisées sur le site.

La production de biogaz à partir du méthaniseur installé en 2010 est désormais optimisée. Une injection de biométhane au réseau de gaz de distribution est opérationnelle depuis février 2019.

Pour valoriser la totalité de biogaz produit par le digesteur, l'idée a germé de réutiliser les calories des eaux traitées (température oscillant entre 10°C et 25°C suivant les saisons).

Ainsi, le digesteur, qui était chauffé via des chaudières alimentées au biogaz, est désormais chauffé par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur. Celle-ci fonctionne grâce à l'énergie récupérée par un échange de chaleur avec l'eau traitée du site. Si l'installation de ce nouveau dispositif a engendré une augmentation des consommations énergétiques, elle permet d'économiser du biogaz et d'en injecter plus au réseau.

Cette fiabilisation de l'injection de biogaz a permis de faire passer le pourcentage de restitution énergétique de l'installation de 61% en 2018 à 72% en 2019. En d'autres termes, la STEP consomme de l'énergie électrique et restitue de l'énergie sous forme de biométhane dans le réseau de gaz naturel à hauteur de 72% de l'énergie consommée. L'objectif est d'augmenter dans les années à venir la part d'énergie restituée sous forme de biogaz et de diminuer les consommations énergétiques du site pour en faire un site à énergie positive.

Cette nouvelle installation a été inaugurée le 27 juin 2019, en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire venue visiter le site et saluer cette initiative.



Unité de traitement de biogaz à la STEP Albi-Madeleine

Chiffres clés :

- » Chaque jour :
 - 1 050 m³ de biogaz produits à la STEP
 - 655 m³ de biométhane sont injectés au réseau public de distribution de gaz
- » 72% de l'énergie restituée sous forme de biogaz
- » Plus de 280 tonnes d'émissions de CO₂ évitées

L'espace Atlantis



L'espace aquatique Atlantis est doté depuis mars 2019 d'un échangeur de chaleur appelé système DBEC.

Son principe : le transfert de chaleur entre un fluide froid et un fluide chaud.

D'une part, l'échangeur de chaleur réchauffe l'eau qui arrive du réseau d'eau potable avant que celle-ci n'entre dans les bassins.

D'autre part, l'eau qui arrive chaude des bassins est prélevée et stockée dans une bache ; une fois refroidie, elle permet de laver les filtres de la piscine le soir, évitant l'utilisation d'eau potable. Cet échangeur de chaleur permet donc à la fois des économies thermiques et des économies d'eau : 1 750 m³ d'eau et 30 000 m³ de gaz économisés par an.

Un dispositif de suivi a également été installé pour optimiser le fonctionnement de ces installations.

Indicateur PCET	2015	2016	2017	2018	2019
Consommation énergétique de la STEP en kWh/m ³ d'eau traitée	0,549	0,435	0,449	0,431	0,559

PERSPECTIVES

- **Rénovation énergétique de la médiathèque Pierre-Amalric** : à la suite d'un diagnostic énergétique du bâtiment, un scénario de rénovation a été défini, visant plus de 50% d'économie d'énergie. Travaux prévus en 2022-2023.
- **Extension de l'hôtel d'entreprises Albi-Inno-Prod** : construire un bâtiment à énergie positive répondant aux besoins des entreprises et des services de la collectivité. Sa conception s'appuie sur un panel de solutions techniques : géothermie, plancher chauffant rafraîchissant, panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, système de récupération des eaux de pluie. Le projet fait également appel à des solutions expérimentales comme la création d'un nuage de fraîcheur dans les salles de réunion ou encore l'emploi de béton bas carbone et de blocs en terre compressée pour la construction du bâtiment. Travaux prévus pour 2022.
- **Rénovation du centre technique Lebon** : construction de nouveaux bâtiments et rénovation de l'existant avec des exigences environnementales importantes afin d'accueillir 136 agents. Les bâtiments construits bénéficieront d'une conception bioclimatique et d'équipements techniques performants (pompe à chaleur réversible sur champs de sondes géothermiques, ventilation double flux à récupération d'énergie, optimisation de l'éclairage naturel...) et leur conception intégrera des matériaux biosourcés ou recyclés en privilégiant les filières locales. La gestion de l'eau sera assurée par la création de noues paysagées et le choix d'espèces végétales rustiques en extérieur, et des dispositifs de réduction de la consommation en intérieur. La station de lavage des véhicules mise à disposition ne nécessitera, elle, pas d'eau potable. Les travaux débiteront à la fin du 1er trimestre 2021.

RÉNOVER LE PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les actions mises en œuvre depuis 2015 sur l'éclairage public répondent à deux enjeux : réduire la consommation énergétique mais également lutter contre la pollution lumineuse, qui impacte négativement la biodiversité nocturne.

Si les consommations énergétiques liées à l'éclairage public ont diminué de 9,7% entre 2015 et 2018, nous constatons sur l'année 2019 une augmentation de la consommation en kWh de l'ordre de 1,62% par rapport à l'année précédente, ce qui représente une hausse de 130 000 kWh.

Cette hausse est due à une augmentation des points lumineux et une amélioration fonctionnelle de ces derniers sur l'ensemble du territoire de l'Albigeois qui possède plus de 20 000 points lumineux.

Indicateurs :

- » - 9,7% de consommations énergétiques entre 2015 et 2018.
- » + 1,62% en 2018/2019

Le service Éclairage public - maîtrise énergétique s'efforce dans ces actions de mener une politique de maîtrise énergétique.



Dans ce cadre, le réseau a pu bénéficier, par le biais d'investissements, d'un renouvellement de son parc. Durant l'année 2019, un peu plus de 350 luminaires équipés de lampes à décharge ont été remplacés par des luminaires LED. Cette démarche d'investissement s'inscrit dans une réflexion globale pour réaliser des économies tout en participant à la transition écologique.

PERSPECTIVES

- **Déploiement de systèmes de gradation de la lumière** des appareils en fonction de l'heure de la nuit
- **Investissement progressif dans des appareils de type LED** moins énergivores
- **Poursuite de l'extinction nocturne** de certains sites et quartiers des communes.

Indicateur PCET	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Consommation énergétique de l'éclairage public (kWh)	7 677 410	7 737 384	7 793 058	7 339 558	7 277 708	7 035 916	7 154 094

Préservation de la biodiversité, des ressources et des milieux

UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENGAGÉE

Les quantités de déchets ménagers et assimilés prises en charge sur le territoire sont en baisse depuis 2017 (par rapport à 2010 en kg par habitant) ; elles sont le résultat des actions de prévention mises en œuvre dans le cadre du plan d'action d'économie circulaire.

Les quantités de déchets évités traduisent plus particulièrement (par des estimations), la part de déchets dont la collecte et le traitement est évitée par les actions de compostage (individuel et collectif) et de stop-pub principalement.

En 2019, les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 0,8%. La progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 6,2% sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en baisse de 2,4%. La part de déchets verts valorisés en compostage augmente également de 2% ainsi que les déchets valorisés en déchetteries de 1%.

Le Grand Albigeois déploie depuis début 2018 son programme d'économie circulaire.

Composé de 30 actions à destination des ménages, des entreprises et des administrations, il apporte des alternatives à l'élimination des déchets en tant qu'ordures ménagères, informe, sensibilise, forme différents publics et met en place des leviers incitatifs.

Indicateur PCET	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Quantités de déchets produites sur le territoire en kg/hab./an (2010 = 659 kg)	663 +0,6% / 2010	657 +0,3% / 2010	668 +1,4% / 2010	667 1,2% / 2010	644 -2,2% / 2010	632 -4,1% / 2010	630 -4,4% / 2010
Quantités de déchets évités (en kg./hab./an)	22	25	25	25	27	29,5	32

Indicateur PCET	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de valorisation des déchets (%)	35,32	35,08	35,91	37,89	38,43	39,26	40 %

Prévention des déchets : adoptez la carafe !

En 2019, l'Agglo a mis en œuvre l'action « Faites un geste pour la planète, adoptez une carafe » en proposant à la vente une carafe pour encourager les habitants du territoire à boire de l'eau du robinet, tout en évitant la consommation de plastique. Cette bouteille en verre produite en France, est réalisée avec plus de 90% de verre recyclé issu des collectes de verre et des apports des ménages.

Une offre de compostage individuel et collectif qui monte en puissance



En 2019, l'offre de compostage individuel se pérennise. Près de 500 composteurs ont été distribués. L'Agglo a participé à l'opération nationale « Tous au compost » avec plusieurs animations sur son territoire. 11 sites de compostage collectif ont été accompagnés et ont été implantés en pieds d'immeubles, en entreprises ou dans des écoles. L'Agglo a fourni gratuitement l'accompagnement méthodologique, les conseils techniques et les composteurs et bio-seaux qui permettent de composter.



Distribution de composteur individuel

Indicateurs :

- » 1500 carafes vendues/distribuées
- » 500 composteurs vendus
- » 11 sites de compostage collectif implantés

Un accompagnement à la gestion des déchets et au tri sélectif

L'Agglo a réalisé **9 interventions en milieu scolaire et au sein d'administrations en 2019**, de la simple formation au tri sélectif à l'accompagnement global (diagnostic des déchets produits, identification des bonnes filières, accompagnement méthodologique, etc.). Elle est également mobilisée sur les événements et lors des temps forts nationaux ou européens (Salon Habitat, Bourse aux vélos, Tous au Compost, Semaine de la réduction des déchets) avec des stands d'information et des animations.

Pour faciliter le tri du verre aux restaurateurs, l'Agglo propose des collectes « à domicile » dans les bars, cafés et restaurants du Grand Albigeois avec l'association Regain. Le travail avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi a permis d'aboutir à la fin de l'année à la signature d'une convention multipartite engageant les 8 signataires dans la **création d'une plate-forme locale de réemploi**. Une première étape de cette plate-forme dans sa version virtuelle est prévue en 2021.

Le site internet **Local'occaz, service gratuit d'échanges entre voisins** permettant le don ou la vente d'objets, est toujours actif.

Des actions en direction des entreprises

La mise en place de la **redevance spéciale** a été décidée par le Conseil communautaire en juillet 2019. Elle concerne les entreprises et les administrations qui produisent plus de 750 litres de déchets par semaine et jusqu'à 10 000 litres. Les premières entreprises publiques et privées concernées ont été informées du dispositif et sont fortement accompagnées par l'Agglo dans la réduction et la meilleure gestion de leur déchets (diagnostic des déchets produits, identification des bonnes filières de traitement, formation des salariés au tri sélectif, ajustement des dotations de bacs, etc.).

PERSPECTIVES

- » **Construction d'un second Plan d'action d'économie circulaire** et objectif de labellisation par l'ADEME en réponse à un appel à projets de la Région Occitanie.
- » **Redevance spéciale** : poursuite de l'information et de la contractualisation pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2021.
- » **Service de broyage des déchets verts** : définition des modalités de mise en œuvre du service aux habitants pour réduire le volume de biodéchets et réemployer les broyats de jardin (paillage, compost...).
- » **Lancement d'études de faisabilité** : sur la collecte séparative des biodéchets, la mise en œuvre d'une tarification incitative pour la collecte et le traitement des déchets, et sur l'évolution des déchetteries en intégrant une dimension réemploi dans la réflexion.
- » **Amélioration de la valorisation des déchets ménagers résiduels** : élaboration d'un partenariat public avec le syndicat départemental Trifyl pour une mise en service de nouvelles usines de valorisation prévue en janvier 2024.

UNE GESTION RESPONSABLE ET UNE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Amélioration des systèmes de traitement des eaux usées

Le chantier de la nouvelle station d'épuration à Marssac-sur-Tarn a commencé en juin 2019. Située près de la rivière Tarn, elle permettra de répondre efficacement aux contraintes réglementaires de traitement des effluents et aux besoins futurs dus à l'évolution de la population et au raccordement de la zone d'activités Eco²Rieumas.

La nouvelle station de traitement des eaux usées fera appel à un procédé biologique dit à « boues activées faible charge » et permettra de traiter l'équivalent d'une charge de pollution produite par 4 400 habitants, soit 80 m³ par heure et 150 m³ par heure, en pointe par temps de pluie. La station sera dotée d'un bassin d'orage pour tamponner l'arrivée des eaux claires.

L'opération d'un montant de 3 100 000 € durera 23 mois, dont 3 mois de mise en observation industrielle, ce qui mènera la fin du chantier à avril 2021.



Nouvelle station d'épuration à Marssac-sur-Tarn

PERSPECTIVES

L'action de l'Agglo en matière de gestion et de valorisation des ressources naturelles a vocation à être largement renforcée dès 2020.

- **Gestion différenciée des espaces verts** : mise en place d'un éco-pâturage sur les zones économiques en cours d'aménagement ou à aménager et augmentation de la hauteur de fauchage pour l'entretien des accotements de voiries afin de préserver la biodiversité.
- **Création d'un itinéraire de découverte des paysages de l'Albigeois** : un itinéraire balisé reliant une vingtaine de points de vue sur le territoire viendra compléter les sentiers pédestres et cyclistes déjà existants. Cette action inscrite au Plan paysage sera opérationnelle début 2022.
- **Engagement d'un travail collectif autour de la biodiversité** : à partir de 2020, une dynamique sera enclenchée dans le cadre du CTE pour sensibiliser et mobiliser les acteurs publics et privés du territoire aux enjeux de préservation de la biodiversité. Différents ateliers de travail et événements seront organisés pour engager et permettre l'émergence de synergies et de projets.
- **Aménagements qualitatifs** : différents projets viseront à améliorer la qualité écologique et paysagère des aménagements : désimperméabilisation de trottoirs et venelles, création de noues paysagères le long d'une avenue...

Promotion de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations

LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE CANTEPAU DEMAIN

Le quartier prioritaire de Cantepau, à Albi, a été retenu par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) au titre de « quartier d'intérêt régional » dans son Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce projet vise à faire sortir le quartier Cantepau de sa spirale de fragilité en intervenant sur de multiples dimensions : urbaine, sociale, économique, éducative, et insertion professionnelle des habitants.

Il doit permettre de reconnecter le quartier à son environnement, déconcentrer le nombre de logements sociaux avec des démolitions qui permettront l'ouverture de nouveaux espaces, et de requalifier globalement le parc de logements sociaux et les espaces publics qui le composent. La participation des habitants au projet permettra de garantir son acceptabilité et l'appropriation du futur quartier malgré une transformation significative d'ici à 2025.

Après une phase de diagnostic, l'Agglo et la Ville d'Albi ont travaillé avec le bailleur social Tarn Habitat pour élaborer un projet urbain de mutation durable du quartier. Une démarche menée en collaboration avec les services de l'État, l'ANRU et Action logement, en impliquant les partenaires institutionnels et en associant les habitants et les acteurs du quartier.

Dans l'attente de la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain Cantepau Demain, le square Augereau, au cœur du quartier, fait l'objet d'un aménagement transitoire pensé avec les habitants. En mai 2019, ce sont les plus jeunes qui ont mis la main à la pâte. L'Agglo a organisé,



Chantier participatif sur le square Augereau à Cantepau

avec le centre de loisirs et la Maison de quartier, un atelier graff sur trois séances avec l'artiste Tolo. À l'aide de bombes colorées, une dizaine d'enfants ont peint des jeux au sol. Leurs œuvres ont été inaugurées le 5 juin pour le Printemps des cultures.

Le comité d'engagement de l'ANRU a validé ce projet ainsi qu'une enveloppe de 14,3 millions d'euros, pour un investissement total estimé à 45,2 millions d'euros.

Le vendredi 19 juillet 2019, l'ensemble des partenaires ont signé la convention pluriannuelle partenariale qui marque leur engagement dans la réalisation du projet à l'horizon 2025. Ce programme d'intervention sur les volets logement, aménagements et équipements du quartier vient aussi confirmer la transformation du quartier, dans la continuité des aménagements déjà réalisés.



Aménagement transitoire du square Augereau pensé par les habitants

PERSPECTIVES

Projet ANRU « Cantepau Demain », les principaux objectifs opérationnels à réaliser d'ici à fin 2025 :

- › Relogement de 152 ménages environ à articuler avec le dispositif de la Conférence Intercommunale du Logement à l'échelle du territoire ;
- › Démolition de 172 logements (6 immeubles concernés), pour ouvrir le quartier et créer de nouvelles voies ;
- › Réhabilitation de 183 logements au label BBC rénovation (dont 140 financés par l'ANRU), faisant évoluer la gamme de logements sur le quartier en particulier pour un public âgé ;
- › Résidentialisation de 252 logements, dans l'objectif de mieux redéfinir les limites des espaces privatifs ;
- › Reconstruction de 172 logements sur Albi, dont 138 financés par l'ANRU sur 4 sites : Clémenceau (72 logements), Boucheporn (8 logements), Saint-Antoine (40 logements), Péliissier (18 logements) ;
- › Intervention sur les équipements publics : maison de quartier, équipements scolaires et petite enfance, afin de répondre aux besoins des habitants et de reconfiguration plus générale du quartier ;
- › Requalification du square Bonaparte, implantation sur ce site de l'agence Tarn Habitat et reconversion des locaux en rez-de-dalle, pour ramener une nouvelle dynamique et retrouver les surfaces nécessaires aux activités culturelles et associatives ;
- › Création et requalification de voiries et espaces publics, aménagements de cheminements piétons, de parvis pour la visibilité des équipements, d'aménagements paysagers... intégré au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2015-2025.

Amélioration de la qualité de vie et de l'épanouissement des êtres humains

RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS EN LOGEMENT

L'habitat est l'un des axes du projet de territoire CAP 2030 : favoriser le développement d'un habitat diversifié et équilibré pour répondre aux besoins en logement des habitants actuels et futurs, et participer au développement et à l'attractivité du territoire. Le Grand Albigeois met en place des mesures au travers de son PLH 2015-2020.

Chiffres clés :

- » 392 logements mis en chantier sur l'Agglo
- » 120 000€ de subventions apportées à 5 opérations de logement social
- » 86 Prêts 1ère clef attribués

Des aides de l'Agglo pour la production de logements sociaux

L'Agglo apporte un soutien financier à la production de logements locatifs sociaux aux loyers les plus abordables : les PLAI. Ces aides communautaires ont été renforcées en 2018 pour les petites opérations de 10 logements maximum, ainsi que pour des opérations sur le bâti ancien, portées par les organismes agréés bénéficiant des aides de l'ANAH.

En 2019, cinq opérations, regroupant 12 logements, ont bénéficié de ces nouvelles aides : 2 à Castelnau-de-Lévis, 4 à Arthès, 3 à Marssac, 2 à Terssac et 1 à Albi, pour un total de 120 000 € de subvention.

Le Prêt 1ère clef en Albigeois pour les ménages

Ce prêt à taux 0% mis en place en 2017 vise à soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accession à la propriété sur l'une des 16 communes du territoire. Il vient compléter le plan de financement des ménages faisant l'acquisition d'un logement neuf ou d'un logement existant sous conditions de travaux.

En 2019, 86 Prêts 1ère clef ont été attribués, dont :

- » 40% pour des logements anciens avec travaux et 60% pour des constructions neuves
- » 50% des prêts concernent des familles (couples avec enfant ou familles monoparentales)

La moyenne d'âge des bénéficiaires en 2019 est de 32 ans.

SOUTENIR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC DE LOGEMENTS

Le secteur résidentiel, premier consommateur d'énergie dans l'Albigeois, porte de forts enjeux en termes de réduction. L'Agglo s'est ainsi engagée dans un dispositif portant sur la rénovation énergétique de l'habitat privé.

Le coup de pouce du Grand Albigeois pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH

Pour soutenir les propriétaires occupants aux revenus modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement, la collectivité a mis en place une aide dans le cadre de son adhésion au Programme d'Intérêt Général

(PIG) porté par le Département du Tarn. Il s'agit d'une subvention complémentaire aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et d'autres partenaires, pour engager des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement ou à la perte d'autonomie, ou pour remettre aux normes des logements dégradés ou indignes.

Depuis l'adhésion de l'Agglo au PIG en février 2018, 100 ménages ont pu bénéficier de l'aide de 1000 € en 2018 et 2019, dont 85% pour des travaux de rénovation énergétique.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU CENTRE- VILLE D'ALBI

Le volet habitat du dispositif « Action cœur de ville » d'Albi

À la suite de la signature de la convention-cadre « Action cœur de ville » d'Albi en 2018, 2019 a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic portant sur les dynamiques démographiques et les caractéristiques de l'habitat en cœur de ville.

En parallèle, l'Agglo et la Ville d'Albi ont travaillé conjointement à la mise en œuvre de partenariats avec Action Logement et l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO).

Action logement, acteur de référence du logement social et du logement intermédiaire en France, propose, dans le cadre de ce partenariat, d'accompagner financièrement les porteurs de projet dans le cadre de réhabilitations d'immeubles entièrement vacants, d'opérations en démolition-reconstruction ou par la mobilisation de dents creuses. Bailleurs sociaux ou investisseurs privés pourront ainsi bénéficier de ces aides financières pour développer une offre de logements diversifiée : logements locatifs sociaux, logements locatifs privés ou logements en accession sociale à la propriété.

Dans le cadre de la convention avec l'EPFO, trois périmètres d'intervention ont été définis : le centre-ancien, la Madeleine et le secteur Cordeliers-Université. Au sein de ces périmètres, l'EPFO sera habilité à procéder à des acquisitions foncières de nature à faciliter les opérations d'aménagement dédiées à l'habitat.



Construction de logements locatifs et en accession sociale à la propriété à Albi

PERSPECTIVES

- **Poursuite du programme « cœur de ville » d'Albi**
- **Accompagnement des ménages dans la rénovation énergétique de leur logement :**
le Grand Albigeois s'est positionné aux côtés du Département pour déployer un guichet unique de la rénovation énergétique. Ce dispositif devrait être mis en place en place en janvier 2021 et permettra d'orienter les ménages face aux différentes aides existantes et de les accompagner dans leurs travaux.
- **Révision du Programme Local de l'Habitat**

AMÉLIORATION DES SERVICES AUX PUBLICS

L'accès à la culture, aux loisirs et à des activités sportives sur le territoire favorise le bien-être des habitants. L'Agglo dispose également d'un relais d'assistantes maternelles pour faciliter la garde d'enfants.

La culture accessible à tous

Le Projet scientifique, culturel, éducatif et social des médiathèques du Grand Albigeois (MéGA), voté en conseil communautaire en 2018, comptait fin 2019 plus de 194 actions réalisées sur les 280 proposées (soit déjà plus de 70% !) pour améliorer le service, être au plus près des usages, des habitudes et des besoins des publics.

En 2019, les Médiathèques du Grand Albigeois ont vu leurs tarifs baisser, l'espace jeunesse a été réaménagé à Amalric et le Médiabus dispose d'une nouvelle desserte. Les livres numériques ont été mis en service en octobre 2019 et le site toutapprendre.com poursuit son développement et accueille 741 usagers.

De nombreuses manifestations culturelles ont également été organisées, comme par exemple : la première Nuit de la lecture des MéGA (400 participants), des ateliers de conversation en anglais, des ateliers de savoirs partagés, une scène ouverte, mais aussi des conférences et rencontres (2 204 participants), des lectures (1 156) et des expositions (3 428).

Les espaces aquatiques, lieux de loisirs et d'apprentissage.

Un des enjeux des espaces aquatiques Atlantis et Taranis est de favoriser la réussite du projet éducatif « le savoir nager sécuritaire » pour tous les enfants scolarisés sur le territoire. L'Agglo met à disposition ses équipements aquatiques et ses éducateurs pour l'apprentissage de la natation scolaire. Le coût est estimé à environ 200 000 € chaque année. Dans le cadre de son projet, la collectivité met à disposition de l'Éducation Nationale des éducateurs, maîtres-nageurs sauveteurs afin de favoriser l'apprentissage de la natation scolaire élémentaire.

Atlantis et Taranis proposent de nombreuses activités Forme Santé Bien-être en direction de plusieurs publics, notamment des seniors ou de publics empêchés. Ces activités adaptées ont un rôle essentiel de maintien du lien social.



L'espace aquatique Atlantis accueille chaque année près de 265 000 personnes

Des initiatives pour valoriser le métier et l'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s

Afin de mettre en avant le métier d'assistant(e) maternel(le) qui permet de lever le frein de la garde d'enfants dans les familles et favorise ainsi une démarche d'insertion professionnelle et/ou de reprise d'activité, un spectacle « Le petit monde de la fermière » ouvert à tous (parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s...) a été organisé à Arthès, et l'Agglo a participé à la journée départementale des assistant(e)s maternel(le)s du Tarn à Albi, initiée après le constat de la diminution du nombre de professionnels de l'accueil individuel sur le territoire.

PERSPECTIVES

- › **Réaménagement des médiathèques** : 2020 marquera le début d'un travail de réorganisation intérieure des médiathèques de Saint-Juéry et Pierre-Amalric afin d'améliorer le service aux habitants.
- › **Équipements aquatiques** : le projet Atlantis 2030 sera initié en 2020 pour identifier les besoins du territoire en termes d'équipements aquatiques et sportifs et permettra de définir des scénarii de rénovation et d'amélioration de leur fonctionnalité à partir de 2021.

Développement des modes de production et de consommation responsables

Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire CAP 2030. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.

DÉVELOPPER L'INNOVATION ISSUE DES ENTREPRISES ALBIGEOISES

L'innovation est le levier majeur de la compétitivité. Toute entreprise présentant un produit ou un service innovant doit pouvoir bénéficier d'un relais local, afin d'être en mesure de présenter ses innovations à ses clients. 2019 a vu le lancement d'un partenariat entre les deux technopoles tarnaises autour de la création d'entreprise innovante. Dénommé Trust&Go, la 1ère édition du concours a rassemblé près de 30 candidatures, en grande partie albigeoises.

Une autre action marquante dans le domaine de l'innovation a été la relance de la couveuse InnoProd Start avec le lancement du processus d'adhésion au réseau régional IP+, le gain d'un appel à projets Région permettant d'obtenir des financements pour les opérations de promotion et

d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes, et la définition d'un système qualité qui sera mis en place courant 2020.

ANTICIPER LES BESOINS ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE NUMÉRISATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Faciliter l'accès aux offres d'emplois existantes sur le territoire, faire gagner du temps aux demandeurs d'emploi comme aux recruteurs, c'est l'objectif de la plateforme lancée par l'Agglo en partenariat avec Pôle Emploi Occitanie qui centralise toutes les offres d'emploi ouvertes à l'échelle du territoire.

Afin d'accompagner la mutation du commerce et de l'artisanat de centre-ville ou centre-bourg, le Grand Albigeois a cofinancé la mise en place sur le web de boutiques virtuelles qui permettent d'étendre l'ouverture du commerce 24h/24 et d'accroître la zone de chalandise. Depuis le lancement du dispositif en 2018, 18 commerces ont vu leur dossier de demande de participation validé.



Première édition du concours Trust&Go

PERSPECTIVES

- **Développement d'un campus H2** : en lien avec la perspective de création d'un « Centre des mobilités nouvelles » zéro émission à Albi, l'objectif de ce projet sera de développer une offre de formations initiales pour répondre aux besoins de la filière hydrogène, dont le développement représente un enjeu fort en matière de mobilités sur le territoire



L'événement Fermes en ville a réuni près de 2500 personnes

DÉMARCHE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Agglo soutient le développement des structures de l'ESS, qui par la vocation d'utilité sociale de leurs activités, répondent aux besoins des habitants non ou mal couverts par le marché classique. L'objectif est également de maintenir et créer des emplois non délocalisables et proposer des biens et services de proximité par un fort ancrage des structures dans leur territoire.

Intégrer l'économie circulaire au développement économique

ESS et économie circulaire sont liées par le programme d'actions d'économie circulaire initié en 2018. À ce titre, l'Agglo associe les structures locales de l'ESS dans l'élaboration de schémas de développement durable et d'économie circulaire, anime des démarches expérimentales collectives et soutient la structuration de réseaux spécialisés (ex : ressourceries et filière du réemploi). L'Agglo a lancé en 2019 son opération d'Écologie Industrielle et Territoriale. Elle vise à accroître les connexions et synergies entre les entreprises et à favoriser leur ancrage sur le territoire, permettant de générer des gains économiques, environnementaux et sociaux. Plus de 50 diagnostics ont été réalisés avec les chefs d'entreprise et 2 bourses inter-entreprises ont été organisées pour leur permettre de définir les sujets prioritaires qui seront traités à l'occasion d'ateliers courant 2020. Les premières synergies ont pu être identifiées et concrétisées entre les participants fin 2019.

Promouvoir le développement des circuits-courts de proximité dans l'alimentation

La collectivité organise des événements annuels dont l'objectif est la sensibilisation, des particuliers et des professionnels, au « consommer local ». Ces manifestations ont été inscrites dans le CTE signé en 2019.

L'opération « Fermes en ville » a vocation à valoriser auprès du grand public les différentes filières courtes agricoles locales (AMAP, Drive fermier, producteurs indépendants, magasins de producteurs...).

En 2019, le Grand Albigeois a coordonné l'événement « **Fermes dans l'assiette** », en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn et le lycée agricole Fonlabour, une édition qui a réuni une centaine de personnes. Cet événement, à visée professionnelle, a vocation à intégrer dans la restauration davantage de produits agricoles locaux. Cette action facilite l'adéquation de la production aux demandes, permet de sécuriser un débouché économique dans la durée aux agriculteurs et de sensibiliser les consommateurs aux circuits courts.

PERSPECTIVES

- **Poursuite de la démarche d'écologie industrielle et territoriale** : organisation des ateliers thématiques et amplification de la mobilisation des entreprises.
- **Poursuite des événements** « Fermes en ville » et « Fermes dans l'assiette »
- **Création d'une journée de l'ESS**

Démarches exemplaires et responsables de la collectivité

Au-delà des projets menés sur le territoire, le Grand Albi-geois mène des actions et porte des projets ayant pour objectif d'améliorer son fonctionnement et de poursuivre la mise en œuvre d'une démarche responsable en interne.

INTÉGRER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LES MARCHÉS

En 2019, l'Agglo a conclu 63 marchés publics :

- » 14 marchés de travaux
- » 24 marchés de fourniture
- » 25 marchés de services

Sur les 60 marchés, 70% ont intégrés des clauses sociales et/ou environnementales.

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre et % de procédures de mise en concurrence comprenant des critères environnementaux	33 55%	47 82%	46 68%	26 54%	42 70%

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL À VÉLO

Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour les agents

Pour encourager l'utilisation du vélo sur le trajet entre le domicile et le travail, la collectivité a mis en place une Indemnité Kilométrique Vélo pour ses agents. Cette mesure donne la possibilité à un employeur de prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés pour leurs déplacements à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail.

L'Agglo a choisi de verser une IKV d'un montant forfaitaire annuel de 200€, en contrepartie d'un engagement de l'agent à utiliser le vélo pour au moins 75% des jours travaillés sur l'année. Cette indemnité est exonérée d'impôt sur le revenu. Fin 2019, 48 agents en bénéficiaient.

Prêt de vélos aux agents

Depuis janvier 2019, pour permettre aux agents qui le souhaitent de tester l'usage d'un vélo sur leur trajet domicile-travail avant de s'équiper, la collectivité met à disposition 10 vélos à assistance électrique.

Proposé sous la forme d'un prêt gratuit de 3 mois avec une séance de prise en main à la remise du vélo, ce dispositif a déjà fait ses preuves. Sur les premiers bénéficiaires, plusieurs se sont équipés d'un vélo après le prêt et l'utilisent régulièrement pour se rendre au travail.

DÉVELOPPER LA DÉMATÉRIALISATION

L'Agglo a mis en œuvre, depuis quelques années, plusieurs actions relevant de l'e-administration, notamment à vocation interne à la collectivité, et le déploiement d'outils communs à l'échelle du territoire :

- 2010 : dématérialisation des **procédures de marchés publics**
- 2011 : déploiement d'une **messaging collaborative Zimbra**
- 2011 : création de OwnCloud (**Cloud d'échange de fichiers volumineux**)
- 2011 : WebSIG (**système d'information géographique**)
- 2012/2013 : déploiement d'un nouvel **outil de gestion des finances et RH (CIRIL)**
- 2014 : déploiement d'une **téléphonie collaborative (XIVO)**
- 2016 : dématérialisation des **séances du conseil communautaire (WebDELIB)**
- 2017/2018 : dématérialisation du **courrier (WebGFC)**

Développer la dématérialisation des
procédures administratives

Indicateur PCET	2015	2016	2017	2018	2019
Consommation de papier (nombre de ramettes)	2504	2710	2248	2178	1660

AMÉLIORER LE TRAVAIL COLLABORATIF

Mise en œuvre d'un intranet des services communautaires

La collectivité a souhaité mettre en œuvre un intranet collaboratif à destination de l'ensemble des 600 agents.

Deux objectifs :

- Favoriser la circulation de l'information entre services et agents
- Proposer des outils de travail collaboratif modernes (espaces collaboratifs, gestion documentaire, formulaires en ligne...).

Ce projet a été copiloté par les services Communication (pilote), Ressources humaines et Systèmes d'information et réseaux (copilotes). Il a nécessité un important travail de refonte de l'annuaire général et la mise en œuvre d'une plateforme d'accès interconnectée et accessible depuis un simple accès internet.

L'intranet est accessible depuis l'extérieur à partir de différents terminaux (smartphones, tablettes, ordinateurs personnels). Il est compatible avec les systèmes Android et iOS Apple. C'est un site en « responsive design ».

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PARC AUTOMOBILE

Renouvellement du parc automobile

En 2019, le parc compte 369 véhicules et engins motorisés : véhicules de tourisme, utilitaires, poids-lourds, autobus, remorques et tracteurs.

Consommation moyenne de carburant
des différents types de véhicules de l'Agglo

	2017	2018	2019
Flotte des bus (<i>en litres/100 km</i>)	38,55	38,62	38,75
Flotte des bennes à ordures ménagères (<i>en litres/heure</i>)	8,44	8,48	8,55
Flotte des poids-lourds (bennes à ordures ménagères comprises) (<i>en litres/heure</i>)	5,56	5,44	5,22
Flotte des engins (balayeuses de voirie, engins TP, etc...) (<i>en litres/heure</i>)	5,57	5,54	5,59
Flotte des Véhicules légers (<i>en litres/100 km</i>)	8,76	8,89	8,71

Une étude d'opportunité relative à l'évolution du parc de véhicules de l'Agglo a été réalisée en 2018. Elle étudie 3 scénarios de renouvellement du parc et conclut sur l'adoption du scénario intermédiaire, qui dépasse les obligations réglementaires en intervenant sur 3 axes :

- Le renouvellement systématique des véhicules légers de faible gabarit par des modèles tout électrique associé au déploiement des structures de charges associées,
- L'acquisition de bus à motorisation alternative lors des renouvellements de la flotte avec, chaque année, une acquisition de 50% des nouveaux bus en hybride,
- Le déploiement d'une flotte de porteurs BOM GNV avec motorisation électrique du compresseur de la benne (lutte contre le bruit) associé à un investissement dans une station de compression GNV pour assurer l'alimentation des véhicules.

L'Agglo s'est engagée dans la **commande de bus nouvelle génération de technologie d'hybridation légère**. Les deux bus reçus en 2019 intègrent un dispositif de démarrage/arrêt automatique du moteur, permettant non seulement une économie en termes de consommation carburant, mais également la diminution des émissions polluantes et du niveau sonore du véhicule durant toutes les phases d'arrêt et d'immobilisation du véhicule.

De plus, **2 pools de véhicules en auto-partage** ont été déployés en 2019, avec l'objectif d'optimiser l'usage général de la flotte.

Formation des agents à l'éco-conduite

Dans l'objectif de diminuer la consommation de carburant, une action de formation annuelle à l'éco-conduite a été réitérée en 2019, mobilisant 23 agents. À terme, cette action vise une réduction de 15% des consommations.



Soirée du Grand Débat National à la médiathèque Pierre-Amalric

FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS ET SENSIBILISER AUX ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Grand Albigeois, parmi les 10 collectivités retenues pour organiser un Grand Débat sur son territoire

En mars 2019, dans le cadre du Grand Débat National, l'Agglo a convié les jeunes du Grand Albigeois pour débattre et amener leurs idées sur le thème de la transition écologique et du changement climatique. Pari réussi ! Les (bonnes) idées ont émergé à foison des échanges et des discussions... Une restitution de la soirée a été remise au Ministère de la Transition écologique via l'Assemblée des communautés de France (Adcf). Le travail s'est ensuite poursuivi à l'échelle du territoire avec la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial.

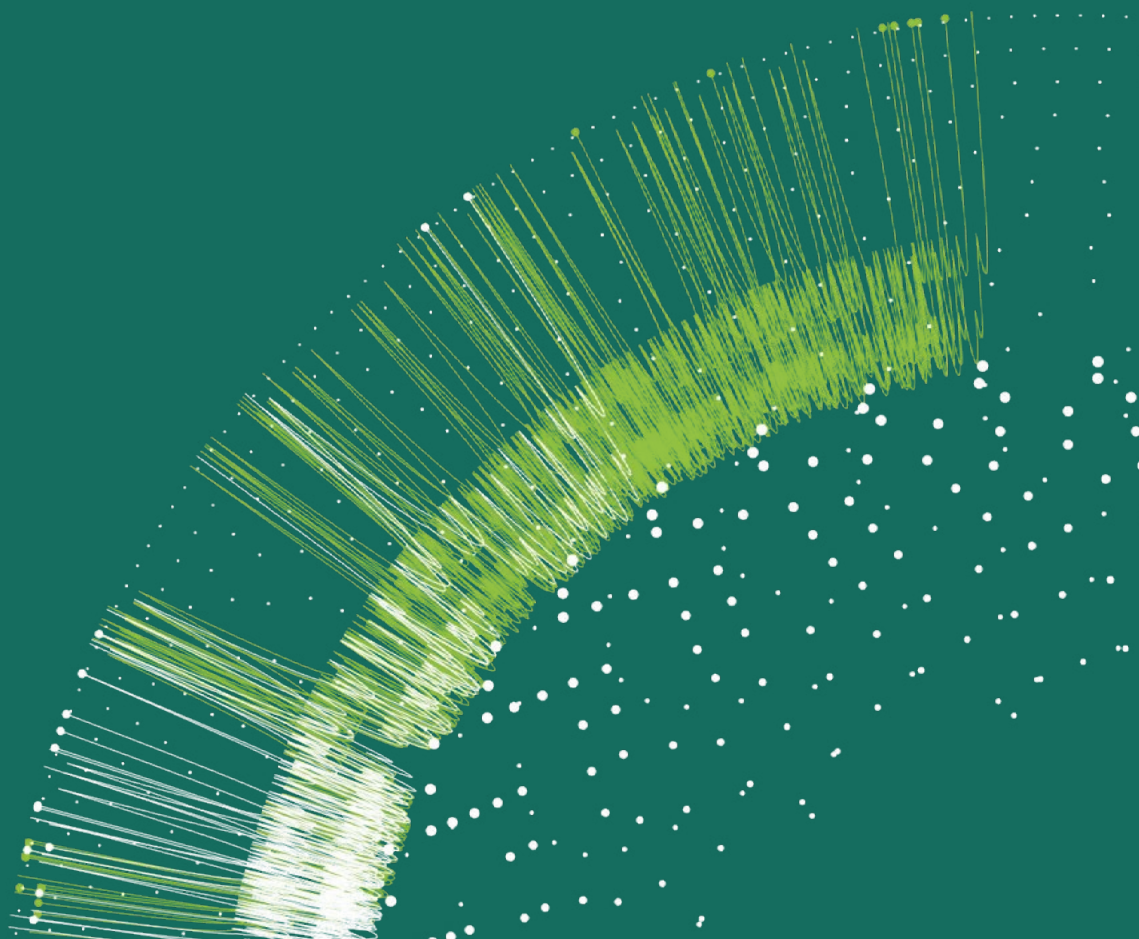
À Habitarn, l'Agglo présente « Une maison économe en ressources »

Chaque année, l'Agglo est présente sur le salon Habitarn et accueille le grand public sur son stand-maison pour présenter ses actions en faveur du logement, ses solutions pour le tri et la diminution des déchets, les économies d'énergie...

PERSPECTIVES

- **Intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics** : dans le cadre de sa démarche d'économie circulaire, l'Agglo souhaite améliorer la prise en compte des enjeux sociaux et de transition écologique dans la commande publique. Un travail sera donc mené en ce sens sur les prochaines années.
- **Mise en place du télétravail** : des réflexions sont en cours au sein de l'Agglo sur les modalités de mise en œuvre du télétravail dans les services. Ce travail devrait aboutir dans le courant de l'année 2021.
- **Refonte des sites internet** de la collectivité, avec l'objectif de positionner l'utilisateur et les démarches en ligne au cœur de la démarche.

Annexes



Carte d'identité de l'agglomération du Grand Albigeois

Données 2019

- » **16** communes*
- » **208** km²
- » **13^e** agglo de la région Occitanie
- » **84 990** habitants
- » **392** hab/km²
- » **62** élus communautaires
- » **327** élus municipaux
- » **3 400** entreprises
- » **36 900** emplois
- » **6 200** étudiants
- » **700** logements environ produits par an
- » **175** millions d'euros de budget
- » **1,65** millions d'usagers transportés en bus par an
- » **5 124 668** m³ d'eau dépolluée
- » **313 278** Nm³ de biogaz produit
- » **22 744** tonnes d'ordures ménagères collectées
- » **11 110** inscrits dans les médiathèques
- » **175** km d'infrastructures numériques
- » **288 596** entrées aux espaces aquatiques
- » **21** MWh consommés/habitant/an
- » **4,18** tonnes de CO₂/habitant/an

* 16 communes depuis le 1^{er} janvier 2017 avec la création d'une commune nouvelle à la suite de la fusion des communes de Puygouzon et Labastide-Débat.

Les indicateurs du développement durable

INDICATEURS EN LIEN AVEC LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Assemblée Générale de l'ONU a adopté en septembre 2015 l'Agenda 2030 instaurant 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles pour la période 2015-2030. Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté. Ces objectifs

et ces cibles ne sont pas juridiquement contraignants pour les États mais constituent une feuille de route commune de la transition vers un développement durable.

En France, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a développé une offre d'indicateurs territoriaux de pour aider les acteurs à mesurer le développement durable et à suivre les progrès réalisés à une échelle régionale ou plus fine.

Quelques indicateurs relatifs aux ODD à l'échelle du territoire de l'Agglomération.



Éradication de la pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes

Indicateur sélectionné	Année	Valeur
Taux de pauvreté du territoire (au seuil de 60%) <i>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (aides incluses) médian</i> <i>Source INSEE</i>	2013	14,5% (seuil : 1000 €/mois)
	2014	14,7% (seuil : 1008 €/mois)
	2015	15% (seuil : 1015 €/mois)
	2016	15,1% (seuil : 1026€/mois)
	2017	14,7% (seuil : 1 041€/mois)

Sécurité alimentaire et agriculture durable

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Indicateur sélectionné	Année	Valeur
Surface agricole totale engagée en BIO (AB ou en conversion) https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/ <i>source : Données certification Agence BIO</i>	2015	1101 ha
	2016	1194 ha
	2017	1405 ha
	2018	1656 ha
	2019	1503 ha

Santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Indicateur sélectionné	Année	Valeur
% de l'année avec une qualité de l'air Très bonne et bonne <i>Source : Atmo Occitanie</i>	2014	80%
	2015	70%
	2016	85%
	2017	80%
	2018	66%
	2019	76%

Éducation de qualité

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Effectif étudiants post-bac <i>Source Agglomération Service DESR</i>	2014/2015	5754
	2015/2016	6014
	2016/2017	5946
	2017/2018	6090
	2018/2019	6104

Égalité entre les femmes et les hommes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Différence de salaire Hommes/Femmes au sein de la collectivité toutes filières et catégories confondues <i>Source : Service RH Agglomération Rapport égalité hommes-femmes</i>	2015	Femmes : 2133 € Hommes : 2116 €
	2016	Femmes : 2165 € Hommes : 2039 €
	2017	Femmes : 2184 € Hommes : 2060 €
	2018	Femmes : 2434 € Hommes : 2237 €
	2019	Femmes : 2477 € Hommes : 2273 €

Énergies propres et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Part de l'énergie produite sur le territoire / à l'énergie consommée <i>Source : Agglomération Diagnostic PCAET Données BEGES</i>	2016	10%
---	------	-----

ANNEXES

Travail décent et croissance durable

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Taux d'activité des 15 à 64 ans <i>Détail : Rapport entre le nombre d'actifs de 15-64 ans et l'ensemble de la population de 15-64 ans</i> <i>Source : INSEE Recensement population.</i>	2007	67,5%
	2012	68,3%
	2017	70,6%

Infrastructures résilientes et innovation

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Nombre de brevets déposés sur le territoire de l'Agglomération <i>Source : Atlas des brevets INPI</i>	2011	16
	2012	15
	2013	10
	2014	7
	2015	10
	2016	Pas de données
	2019	3

Infrastructures résilientes et innovation

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Rapport inter-décile 9^e/1^{er} <i>Détail : rapport entre les 10% de revenus les plus élevés et les 10% de revenus les plus faibles</i> <i>Source : INSEE</i>	2013	3,4
	2014	3,4
	2015	3,3
	2016	3,3
	2017	3,3

Consommation et production responsables

Établir des modes de consommation et de production durables

Taux de valorisation des déchets <i>Source : Agglomération Service GEDE</i>	2015	35,91%
	2016	37,89%
	2017	38,43%
	2018	39,26%
	2019	40 %

Lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Part du chauffage dans les consommations d'énergie du secteur résidentiel <i>Source : Agglomération Diagnostic PCAET</i>	2016	68%
--	------	-----

Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Linéaire (en mètre) de haies plantées sur le territoire de l'Agglomération par l'association arbres et paysages (programme PACAGE) <i>Source : Association Arbres et paysages</i>	2014/2015	1161
	2015/2016	1867
	2016/2017	2772
	2017/2018	868
	2018/2019	1 562

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 21/12/2020

SLO

ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_174-DE

Avec le concours financier :



Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 21/12/2020



ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_174-DE



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

www.grand-albigeois.fr